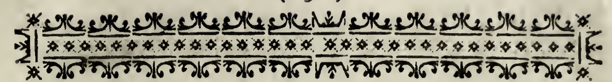
DÉLIBÉRATION
DES CITOYENS
DE TOUS LES ORDRES
DE LA VILLE
DE VALENCE,
Du 18 *Juillet* 1789.



DÉLIBÉRATION DES CITOYENS DE TOUS LES ORDRES DE LA VILLE DE VALENCE.

Du dix-huit Juillet mil ſept cent quatre-vingt-neuf, dans l'Égliſe paroiſſiale de St Jean, où ſe ſont aſſemblés un grand nombre de Citoyens de tous les ordres de cette Ville & du Bourg-Saint Pierre, pour délibérer ſur la ſituation préſente des affaires du Royaume.

Après que tous ont pris place ſans diſtinction de rang ni d'état, un des Citoyens a dit:

MESSIEURS,

DEPUIS que les droits des François ſe ſont annoblis aux yeux de la Nation, aux yeux de l'Europe attentive; depuis que les Provinces,

les Villes, les Communautés, les Individus eux-mêmes, se sont fait un devoir de renoncer à des privilèges, à des avantages particuliers, destructifs du vrai patriotisme, un nouveau jour a brillé sur la constitution de la Monarchie; la Patrie devenue un centre commun, n'a plus été bornée a l'étendue de la province, de la ville, des foyers qu'on habitoit. La France entière ne s'est plus considérée que comme une même famille, liée par les mêmes intérêts, liée par les mêmes obligations, & dont le Chef a voulu être autant le père que le souverain.

Tout le Royaume, disons mieux, l'Europe entière, s'est empressée d'offrir l'hommage de cette heureuse révolution à la province de Dauphiné, on le lui a rendu avec d'autant plus de justice, que nous ne saurions jetter les yeux derrière nous, sans que nos regards ne se portent sans cesse vers le bel horison qui vient de s'ouvrir à la liberté nationale.

Encouragés, même par les suffrages du Monarque, par les sentimens qu'il a manifestés envers ses sujets, envers ses enfans chéris; encouragés encore par les vertus d'un Ministre éclairé, devenu l'Ange tutelaire de la France; tous les cœurs avoient volé au devant du Roi, tous s'étoient empressés de se réunir à sa voix pour le seconder dans ses vues bienfaisantes, pour consolider ses droits, ceux de la Nation, & ne plus les laisser dépendre des malheurs des tems ou des caprices de la fortune.

Des obstacles, il est vrai, fruits d'antiques

préjugés, avoient rétardé la reunion des esprits; mais vaincus par la force de la vérité, par la force de l'opinion publique, tous, ou presque tous, avoient paru renoncer à des idées & à des prétentions particuliéres, pour n'écouter que la voix de la justice & de la raison.

Elle triomphoit enfin cette voix, & lorsque nos courageux représentans avoient, par leur fermeté, par la sagesse de leurs Délibérations, excité dans tous les cœurs une ivresse, une admiration générale; lorsque nous célébrions leurs vertus, leur gloire, des jours d'alégresse se sont changés en des jours de deuil; une ligue odieuse s'est emparée de la volonté du Roi, elle a trompé son cœur paternel; déjà des ordres surpris ont séparé de la nation deux Ministres dépositaires de sa confiance; de nombreuses troupes rassemblées autour de ses représentans, nous ont fait craindre de voir obscurcir pour jamais, & la gloire du Roi, & les beaux jours que sa main nous avoit préparés.

Des nouvelles récentes, en annonçant des désordres passagers toujours funestes & accablans, ont cependant fait renaître nos espérances. Ne nous plaisons, Messieurs, à en devoir les heureux effets, qu'aux vertus de notre auguste Monarque, qu'à son amour, qu'à sa sollicitude pour ses peuples. Combien la sensibilité de son ame n'aura-t-elle pas été affectée des maux que sa main aura involontairement versé sur un peuple chéri & dont le caractère distinctif fut, dans tous les tems, un amour sans bornes pour ses Rois!

N'en doutons point, Meſſieurs, le génie, qui protégea nos ayeux ſous les règnes de Charles VII, & de Henri IV, veille encore ſur nous; il ne rompra point cette chaîne d'amour & de fidélité qui fera à jamais l'honneur & la gloire du peuple François & de ſes Rois. Il préſide dans cette enceinte, il pénètre dans nos cœurs. Satisfait des ſentimens de zèle & d'union qui les embraſent & qui animent tous les François, il nous rendra, ſans réſerve, l'émule de Henri, & les beaux jours qui accompagnerent ſon règne.

La ſainteté du lieu exigeant que nous rappellions ici tous nos devoirs, jurons aux pieds & ſur l'Autel du Dieu de paix, protecteur des Rois & des peuples fidèles, que, ſans acception d'intérêts, à jamais unis entre nous, nous ne ceſſerons d'implorer le retour des bontés du Roi envers ſon peuple, envers des Miniſtres infiniment précieux à la France; que nous emploirons conſtamment nos vœux & nos forces à maintenir l'établiſſement de l'ordre nouveau que le Roi avoit préparé à ſes peuples, dans ſa juſtice & & dans ſa bienfaiſance, & dont ſa ſageſſe & ſon amour ne lui permettront pas de nous priver.

Jurons d'adopter conſtamment les Délibérations de l'Aſſemblée nationale, & particuliérement celles qui viennent d'obtenir le ſuffrage & l'admiration de la France.

Convaincus que la régénération des Empires tient eſſentiellement à celle des mœurs: jurons dans ce reſpectable Sanctuaire d'être également

fidèles aux principes de conduite, d'honneur & d'intégrité qui doivent diſtinguer le vrai citoyen, & qui ſeront toujours la baſe des plus ſages gouvernemens.

Lecture faite de la Délibération priſe le 12 de ce mois par le Conſeil municipal, portant qu'il ſera adreſſé des remercîmens à l'Aſſemblée nationale, ſur le patriotiſme avec lequel elle a défendu les droits du peuple François; de l'arrêté de l'Aſſemblée nationale du 13, & de la Délibération de la Ville de Grenoble du 15.

Les Citoyens de la ville de Valence, toujours pleins d'une reſpectueuſe confiance dans les vues paternelles du Roi, & dans la bonté de ſon cœur, délibérant unanimement ſur l'objet de l'Aſſemblée, ont déclaré qu'ils ne peuvent attribuer qu'aux ennemis de la Patrie, qui environnent le Thrône, les coups d'autorité qui viennent de répandre l'alarme dans les Provinces.

Conſidérant que la conduite honorable, & la fermeté éclairée de l'Aſſemblée nationale, devoit au contraire mériter au Peuple françois, de nouveaux témoignages de bienveillance & de protection de la part du Souverain, ils ne peuvent voir, ſans de juſtes craintes, les efforts réunis de perfides Ariſtocrates, pour relâcher les liens précieux qui uniſſent le peuple le plus fidèle au meilleur des Rois.

Que l'appareil menaçant des Troupes appellées par les ennemis de la nation, en enveloppant le Sanctuaire auguſte de ſes repréſentans,

& en interrompant toute communication entre le Monarque & ſes ſujets, n'annonçe que trop les projets déſaſtreux des Conſeillers pervers qui circonviennent le Prince.

Que cet attentat inoui, en plongeant un Peuple libre dans la conſternation, ne peut rien diminuer de ſon énergie, & que toutes ſes ſollicitudes doivent ſe concentrer ſur les dangers qui menacent les organes de ſa volonté.

Que les auteurs, trop connus, des plans annoncés au lit de juſtice du 23 juin, en écartant du Thrône des Miniſtres chers à la nation, ont porté une atteinte funeſte à la confiance des peuples, & que le Gouvernement trompé vient entiérement de détruire, en les remplaçant par un choix qui conſterne la Nation.

Que les ſuppôts du deſpotiſme, & les fauteurs des troubles, pouvant égarer des eſprits foibles & inquiets ſur les ſuites des évenemens malheureux qui affligent la Capitale, tous les bons citoyens doivent ſe rallier au cri de la Patrie éplorée, pour concourir, de toutes leur force, au maintien de l'Autorité royale, & des décrets nationaux.

Sur quoi les Citoyens de Valence déclarent la perſonne des repréſentans du Peuple françois, ſacrée & inviolable, comme celle du Prince, dont le premier devoir eſt de les défendre; ils les mettent ſous la ſauve-garde de la Nation, & les confient à l'honneur, à la loyauté, au patriotiſme du Militaire françois.

Ils adherent ſolemnellement aux arrêtés de

l'Aſſemblée nationale des 17 & 20 juin, à celui du 23, pris à l'iſſue de la Séance royale, contre laquelle ils proteſtent formellement, & à celui du 13 de ce mois.

Arrêté qu'ils ſupplient inſtamment le Roi de ſe rendre aux vœux ardents de ſes ſujets, en rappellant M. Necker, & M. de Montmorin, & de leur rendre ſa confiance, qu'ils n'ont jamais ceſſé de meriter.

Arrêté qu'il ſera adreſſé à ces deux Miniſtres vertueux & patriotes, l'expreſſion de notre vive reconnoiſſance pour leurs ſervices diſtingués, & celle de la douleur profonde que nous éprouvons de leur éloignement.

Et comme l'accord le plus intime doit diriger les Délibérations des Villes & Communautés de la Province, dans les principes manifeſtés par celle de Grenoble, du 15 de ce mois, elle nomme & députe MM. L'ABBÉ DE ST RUF, LE BARON DE NAILLAC, DE SUCY, BOVERON, fils, PINET LAVOCÉ, CHABERT, auprès de la Commiſſion Intermédiaire, pour concourir avec les Députés de la Province, à la conſervation de la choſe publique, leur donnant pouvoir de conſentir, au nom de la Cité, tous actes d'union & de sûreté, qui ſeront jugés néceſſaires.

Arrêté en outre, que la préſente Délibération ſera imprimée, l'original dépoſé aux archives de l'Hôtel de Ville, & qu'il en ſera envoyé une copie à M. le Préſident de l'Aſſemblée nationale, à Mgr le Duc d'Orléans Gou-

verneur de la Province, au Miniftre du département, à la Commiffion Intermédiaire, aux différentes Villes & Communautés de la Province, & aux principales Villes du Royaume.

Après quoi, tous les membres de l'Affemblée, pénétrés d'un refpect religieux, & élevant leur cœur vers le Dieu qui juge également les peuples & les Rois, ont promis & juré, fur fes Autels, de répandre jufqu'à la derniere goute de leur fang, pour maintenir l'autorité royale dans toute fon intégrité, ainfi que l'exécution des décrets de l'Affemblée nationale, & de fuite l'Affemblée a fait des prières pour la confervation du Roi, & la tranquilité du Royaume.

Lecture faite de la préfente, tous les Délibérans ont figné, fans diftinction de rang ni de préféance.

EXTRAIT & collationné fur l'Original.
Signé, *MUGUET*, fecrétaire.



COPIE de la Lettre écrite à M. NECKER, *par les Citoyens de tous les ordres de la Ville de Valence & Bourg-St Pierre.*

MONSIEUR,

Vos Vertus vous ont rendu l'idole de la Nation; nos malheurs ſont liés à vos infortunes, nons avons été pénétrés de la douleur la plus profonde, en apprenant, Monſieur, que vous aviez quitté la direction des Finances de cet Empire. Le deuil en eſt général, & nos regrets ſeroient éternels, ſi nous n'étions ſoutenus par l'eſpérance que le Roi, dégagé bientôt des Conſeillers perfides qui l'obſédent, ne ſe rendit aux vives inſtances d'un peuple au bonheur duquel vous avez travaillé avec zèle.

Répondre alors, Monſieur, aux vœux de la Nation, ſeroit l'effet d'une vertu digne de votre grande ame.

Les Citoyens de la ville de Valence vous ſupplient, Monſieur, d'agréer les témoignages de leur reconnoiſſance reſpectueuſe, & de leur attachement inviolable. Ils ſe regarderoient comme trop heureux de pouvoir vous en donner des preuves éclatantes.

Ils ſont avec reſpect,

De votre Vertu,
Les vrais Admirateurs,

LES HABITANS de la Cité de Valence.

COPIE de la Lettre écrite à M. le Comte de MONTMORIN, par les Citoyens de tous les Ordres de la Ville de Valence & Bourg Saint Pierre.

MONSIEUR LE COMTE,

LES Citoyens de la ville de Valence, pénétrés d'admiration pour les vertus qui vous diſtinguent, & qui ont réſiſté à la contagion des Cours, s'empreſſent de vous donner un témoignage autentique de leur eſtime & de leurs regrets pour votre éloignement.

C'eſt ſous vos yeux, Monſieur le Comte, que ſe ſont développées les qualités précieuſes de Notre Monarque, qui le rendent ſi cher à la Nation : c'eſt dans votre ſein que ſe ſont épanchés les premiers mouvemens de ſon ame généreuſe & bienfaiſante ; vous avez été ſon ami, vous le ſerez toujours, & votre cœur ſera encore le dépoſitaire de ſes ſollicitudes pour le bonheur de ſon peuple.

La Nation ne peut oublier, Monſieur le Comte, qu'un de vos Ancêtres, dans des circonſtances bien plus critiques, déclara avec fermeté, à des Miniſtres ſanguinaires & intolerans, que le Peuple françois n'étoit compoſé que de ſujets fidèles à leur Roi, & prêts à ſe ſacrifier pour maintenir ſon autorité légitimc.

Vous rendrez la même justice à vos contemporains, & l'amitié, ce sentiment si rarement voisin du Thrône, cimentera plus fortement, s'il est possible, l'amour du Roi pour une nation qui idolâtre ses Maîtres.

Nous sommes avec le plus profond respect,

MONSIEUR LE COMTE,

Vos très-humbles & très-obéissans serviteurs,

LES HABITANS de la Cité de Valence.